Priorités de financement clés de la CMS à court et à long terme

Décembre 2022

Grâce aux généreuses contributions financières et en nature d'un certain nombre de gouvernements et d'organisations, le Secrétariat a été en mesure de faire de bons progrès sur de nombreux aspects du programme de travail (PdT), et a présenté une mise à jour à la 53e réunion du Comité permanent de la CMS (19-20 Octobre 2022 (UNEP/CMS/StC53/Doc.15).

Ce document fournit une version actualisée des orientations publiées en 2021 et début 2022 sur sur les priorités de financement de la CMS pour la considération des gouvernements et autres parties prenantes.

Le document indique les besoins de financement à court terme en vue de la quatorzième réunion de la Conférence des Parties (COP14) (Samarcande, Ouzbékistan, 23-28 octobre 2023), qui comprennent à la fois ceux liés à la préparation de la COP elle-même et ceux visant à produire des contributions supplémentaires de fond à la COP. Le document contient également des besoins de financement à plus long terme qui visent à poursuivre la mise en œuvre du POW, qui sera révisé lors de la COP14.

Ces initiatives ont été identifiées sur la base de leur priorité, qui a été déterminée dans le PdT ; du calendrier et de l'urgence liés à leur mise en œuvre, et des déficits de financement existants.Les besoins de financement illustrés dans les tableaux ci-dessous tiennent compte des ressources disponibles et montrent les insuffisances de crédits qui en résultent.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Secrétariat de la CMS : Mme Laura Cerasi, Responsable de la collecte de fonds et des partenariats (laura.cerasi@un.org).

Besoins de financement à court terme (d'ici mi-2023) en vue de la COP14

	Initiative	Besoins de financements (€)	Activités
Préparations pour la COP14			
	Participation des délégués à la COP14	300 000	Ce montant couvrirait les coûts liés à la participation d'un représentant par pays pouvant bénéficier d'un financement.
	Gestion de la communication et de l'information de la COP14	50 000	Ce montant permettrait de soutenir la préparation d'activités promotionnelles et de matériel de communication liés à la COP14.
Mise en oeuvre du PdT			
	Nouveau plan stratégique pour les espèces migratrices	50 000	Ce montant soutiendrait la création d'un groupe de travail intersessions chargé d'élaborer, avec le soutien du Secrétariat, un projet de plan stratégique concis pour les espèces migratrices, conformément à la décision de la 53ème réunion du Comité permanent de la CMS en octobre 2022 et à la Notification 2022/020.
	Analyse des rapports nationaux et de la mise en œuvre du plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023	60 000	Ce montant soutiendrait l'analyse des rapports nationaux ainsi qu'une évaluation finale rationalisée du plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023..
	Mécanisme d'examen	10 000	Ce montant soutiendrait le développement de directives opérationnelles pour aider à la mise en œuvre de la Résolution 12.9 et de ses Décisions associées.

	Chimpanzés casseurs de noix de l'Afrique de l'Ouest	20 000	Conformément à l'Action concertée 13.1, ce montant soutiendrait l'organisation d'une réunion des Etats de l'aire de répartition pour convenir des actions prioritaires..
	Dauphin à bosse de l'Atlantique	70 000	Conformément à l'Action concertée 12.3 (Rev.COP13), ce montant soutiendrait l'organisation d'une réunion des Etats de l'aire de répartition pour finaliser le projet de Plan d'action par espèce..
	Voies de migration des Amériques	85 000	Conformément aux Décisions 13.41-13.44, ce montant soutiendrait la coordination des activités stratégiques liées aux voies de migration, ainsi qu'un examen stratégique et une mise en œuvre par ordre de priorité, en mettant l'accent sur le plan d'action et le groupe de travail sur les voies de migration des Amériques.
	Activités et événements de sensibilisation	20 000	Ce montant soutiendrait la coordination et la production de matériel pour la Journée mondiale des oiseaux migrateurs en 2023..

Besoins de financement à long terme

1. Améliorer la base scientifique pour soutenir la conservation des espèces dans le monde entier

Il est essentiel d'améliorer notre compréhension de l'état des espèces migratrices, de leurs mouvements et des menaces qui pèsent sur elles pour faciliter la prise de décisions fondées sur des données probantes en vue de leur conservation, de l'échelle locale et mondiale

Si des progrès ont été réalisés dans un certain nombre de priorités, telles que le développement du rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde, qui sera finalisé pour la COP14, les Parties ont identifié des lacunes dans les connaissances pour une série de domaines, y compris ceux ci-dessous, et ont demandé la réalisation d'évaluations spécifiques afin d'éclairer les politiques nationales et internationales pour lesquelless un financement est encore nécessaire.

Initiative		Besoins de financement (€)	Activités
	Atlas mondial des migrations animales	200 000	Conformément à la Décision 13.113, ce montant permettrait de soutenir la mise en place d'un centre d'échange permettant aux utilisateurs d'accéder facilement aux informations disponibles sur les mouvements des espèces migratrices, en encourageant les échanges entre les différentes initiatives existantes.
	Changement climatique	40 000	Conformément à la Résolution 12.21, ce montant permettrait de soutenir la mise en place d'un programme de référence pour les webinaires et les cours d'apprentissage en ligne destinés aux professionnels et aux décideurs.
	Abattage, prélèvement et commerce illégaux des oiseaux migrateurs	230 000	Conformément à la Décision 13.29 et à la Résolution 11.16 (Rev. CoP13), ce montant permettrait de lutter contre les effets de l'abattage, du prélèvement et du commerce illégaux d'oiseaux en Afrique subsaharienne, en Asie centrale, en Amérique du Sud et centrale et dans les Caraïbes.

2. Améliorer la capacité à honorer les engagements au titre de la CMS à tous les niveaux

La COP13 de la CMS a appelé à des travaux pour soutenir la mise en œuvre des nombreux accords, actions concertées et autres initiatives adaptées aux besoins de conservation d'espèces individuelles ou de groupe d'espèces inscrites dans ses Annexes. La Convention applique une « approche fondée sur les systèmes de migration » qui implique des stratégies de conservation holistiques accordant une attention non seulement aux espèces et à leurs populations et habitats, mais également au fonctionnement de l'ensemble du processus de migration.

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour sauvegarder de manière cohérente des groupes d'espèces qui partagent les mêmes habitats et/ou sont affectées par les mêmes menaces

Initiative	Besoins de financement (€)	Activités
Oiseaux terrestres d'Afrique-Eurasie	150 000	Conformément aux Décisions 13.34 et 13.35 et à la Résolution 11.17 (Rev. COP13)/Rev.1, ce montan permettrait de soutenir la mise en œuvre du plan d'action, y compris l'organisation des réunions du Groupe de travail.
Oiseaux de proie d'Afrique-Eurasie	150 000	Conformément aux décisions du MdE Rapaces, ce montant permettrait de soutenir la mise en œuvre des actions clés, notamment l'élaboration du plan d'action international par espèce pour le faucon concolore et les travaux du groupe de travail sur le faucon sacre.
Vautours d'Afrique-Eurasie	1 000 000	Conformément aux Décisions 13.51 et 13.52 et à la Résolution 12.10, ce montant permettrait de soutenir la mise en œuvre de certains des 11 projets phares définis dans le Plan d'action multi-espèces (PAME) en donnant la priorité aux projets 1, 2, 3, 6 et 9 et à la révision à mi-parcours du PAME prévue en 2023.
Initiative concernant la Voie de migration d'Asie centrale (CAF).	390 000	Conformément à la Résolution 12.11 (Rev.COP13) et à la Décision 13.46, le montant soutiendrait les travaux préparatoires, y compris l'organisation d'une réunion intergouvernementale des États de l'aire de répartition de l'itinéraire aérien d'Asie centrale, pour établir un cadre institutionnel, y compris une unité de coordination pour la mise en œuvre des priorités de conservation et des actions connexes pour les oiseaux migrateurs et leurs habitats dans la région, y compris la mise à jour du plan d'action CAF.
Prévenir l'empoisonnement des oiseaux	140 000	Conformément aux Décisions 13.39 et 40 et à la Résolution 11.15 (Rev.COP13), ce montant soutiendrait la coordination et le fonctionnement de l'Équipe spéciale sur le plomb et du Groupe de travail sur la prévention de l'empoisonnement..
Initiative sur les carnivores d'Afrique	100 000	Conformément à la Décision 13.86 et à la Résolution 13.4, ce montant permettrait de soutenir la mise en œuvre du programme de travail de l'initiative adopté par le Comité permanent de la CMS en 2021.
Girafes	120 000	Conformément à l'Action concertée 13.3, ce montant permettrait de soutenir l'élaboration d'une stratégie de conservation à l'échelle du continent faisant intervenir les États de l'aire de répartition et des experts.
Gorilles	100 000	Conformément aux décisions liées à l'Accord Gorilla, ce montant permettrait de soutenir l'organisation de la réunion conjointe des Parties à l'Accord Gorilla et du Conseil du GRASP.
Jaguars	80 000	Ce montant permettrait de soutenir l'organisation d'une réunion des États de l'aire de répartition pour convenir de la mise en œuvre de mesures de conservation de l'espèce.
Mégafaune sahélo-saharienne	1 515 000	Conformément à la Décision 13.101, à la Résolution 9.21 (Rev. CoP13) et à l'Action concertée 13.4, ce montant permettrait de soutenir l'établissement d'un centre de reproduction pour addax au Niger.
Raies rhino	230 000	Conformément à l'Action Concertée 13.9, ce montant soutiendrait le développement d'une stratégie mondiale de conservation et de plans d'action régionaux.

	Ange de mer	600 000	Conformément à l'Action concertée 12.5 (Rev.COP13), ce montant soutiendrait la mise en œuvre des activités prévues dans le Plan d'action par espèce (SSAP) pour l'ange de mer dans la région de la mer Méditerranée, y compris la coordination d'un groupe de travail international, le suivi des progrès, l'analyse scientifique pour déterminer les habitats critiques et la structure de la population
	Tortue imbriquée	200 000	Conformément à la Décision 13.69-70, ce montant soutiendra la mise en œuvre du SSAP, y compris l'examen de l'impact du commerce et de la pêche sur les populations de tortues imbriquées et la mise en œuvre de projets sur le terrain.
	Tortues caouannes du Pacifique	200 000	Ce montant soutiendrait la mise en œuvre du SSAP, y compris des projets de sensibilisation et de renforcement des capacités éduquant les pêcheurs à réduire les prises accessoires dans le Pacifique Sud-Est.
	Prises accessoires et mortalité due à la pêche	500 000	Conformément à la Résolution 12.22, ce montant soutiendrait l'élaboration d'orientations sur les techniques les plus efficaces de réduction des prises accessoires et de réduction de la mortalité globale due à la pêche dans différents taxons, notamment en collaboration avec les ORGP.
	Cétacés des îles du Pacifique	500 000	Conformément aux décisions du protocole d'accord dédié (MdE PIC), ce montant soutiendrait des projets visant à améliorer l'état de conservation des espèces répertoriées ; à développer une orientation EIA pour aborder les impacts de l'exploitation minière en eaux profondes sur les cétacés dans la région.
	Tortues marines de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est	550 000	Conformément aux décisions du MdE dédié IOSEA, ce montant permettrait de soutenir la coordination et la mise en œuvre des actions prioritaires.
	Capacité nationale pour la mise en œuvre de la CMS	100 000	Conformément à la Résolution 13.2, ce montant soutiendrait le renforcement de la capacité institutionnelle pour la mise en œuvre des engagements de la CMS au niveau national dans toutes les régions, en coopération avec les bureaux régionaux du PNUE et d'autres centres régionaux.

3. Promouvoir la connectivité écologique comme feuille de route pour l'action, y compris pour les investissements dans des infrastructures durables pour les personnes et la nature

Les parties à la CMS ont souligné l'importance de la « connectivité écologique » non seulement pour la survie des espèces migratrices, mais aussi pour la conservation de la biodiversité, la restauration des écosystèmes et le bien-être humain. La connectivité offre également un moyen par lequel plusieurs pays peuvent s'entendre sur des objectifs communs au-delà des plans et priorités nationaux et fournir une base pour la cooperation transfrontalière. La COP13 a demandé que la connectivité soit effectivement prise en compte dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020

La mise en oeuvre de mesures liées à la connectivité au niveau des espèces, des écosystèmes, des systems de migration et des régions ne contribuerait pas seulement à la sauvegarde des espèces migratrices, mais aiderait également à orienter l'aménagement du territoire pour les investissements économiques. Un soutien et des conseils pour la mise en oeuvre sur le terrain sont particulièrement nécessaires car le développement et la modernisation des infrastructures constituent une grande partie des stratégies de relance post-COVID de nombreux gouvernements.. Il est essentiel que la planification prenne en compte les besoins des espèces migratrices. La CMS compte plusieurs mandats et initiatives pour veiller à ce que les impacts négatifs de ces<développements d'infrastructures sur les espèces migratrices soient réduits au minimum.

Initiative	Besoins de financement (€)	Activités
Connectivité écologique et espèces migratrices	200 000	Conformément à la Décision 13.115 et à la Résolution 12.26 (Rev. COP13), ce montant permettrait de soutenir l'application effective des mesures visant à traiter les questions de connectivité à l'échelle nationale.
Groupe de travail sur l'énergie	80 000	Conformément à la Décision 13.107 et à la Résolution 11.27 (Rev. COP13), ce montant permettrait de soutenir les opérations et la mise en œuvre d'actions prioritaires supplémentaires de l'Équipe spéciale.

4. Suivre les progrès de la mise en oeuvre et orienter les futures actions stratégiques

Le suivi et l'établissement de rapports sur les activités de mise en oeuvre de la convention sont essentiels pour mesurer les progrès, comprendre les enjeux et déterminer les actions futures.

Le mécanisme d'examen récemment établi concerne tous les programmes de la CMS et vise à aider les Parties, par un processus de facilitation, à relever les défis liés à des questions spécifiques de mise en œuvre.

Initiative	Besoins de financement (€)	Activités
Mécanisme d'examen	100 000	Conformément à la Résolution 12.9, ce montant permettrait de soutenir la mise en œuvre du mécanisme d'examen lorsque des cas de manquements se présentent.

5. Promouvoir les objectifs de la CMS et soutenir l'engagement dans la conservation des espèces migratrices

Les efforts de communication soutiennent les objectifs de la Convention et aident à démontrer comment le travail de la CMS s'inscrit dans le cadre plus large de la conservation de la biodiversité mondiale et du développement durable. Il est nécessaire de renforcer les activités de sensibilisation par une présence accrue dans les médias, des récits convaincants et un engagement plus important dans les événements et les campagnes, à la lumière des récentes évaluations scientifiques sur le déclin des espèces et de la nécessité d'une sensibilisation accrue aux principales menaces pesant sur les espèces, ainsi que des récits positifs sur les succès de la conservation pour y faire face.

Parmi les différents outils de communication, le site Web de la CMS permet de présenter le travail des Parties, de sensibiliser et de fournir des informations politiques et scientifiques actualisées qui peuvent être utilisées par les Parties pour leurs activités de planification et d'établissement de rapports. La maintenance et la mise à jour du site Web ainsi que l'amélioration du système de gestion des connaissances, y compris l'interopérabilité avec d'autres systèmes comme InforMEA contribueront à rehausser le profil de la Convention et à améliorer son efficacité

Initiative	Besoins de financement à long terme (pour 2022-2023) (€)	Activités
Engagement médiatique	25 000	Ce montant soutiendrait les travaux liés à la presse ainsi que les outils de suivi pour l'évaluation de l'impact.
Production audio-visuelle	50 000	Ce montant permettrait de soutenir la production de films professionnels intéressants pour promouvoir les questions et les projets de conservation (documentaires, animations et séries de courts métrages).
Récits Web immersifs	50 000	Ce montant permettrait de soutenir le développement d'un site Web interactif, d'une application Web et d'une application mobile pour offrir une expérience immersive (AR/VR) liée aux questions de conservation et aux espèces.
Gestion des informations	30 000	Ce montant permettrait de continuer à améliorer les sites Web de la famille de la CMS et l'interopérabilité des principales ressources de la CMS (documents, publications, données sur les espèces, etc.) avec des plateformes externes.